



## Contestation avis de contravention

Par **ravinette**, le **19/07/2012 à 21:15**

Bonjour, mon fils titulaire du permis a été suivi par une personne en voiture jusque dans un chemin privé (panneau à l'entrée présent) puis dans la propriété (tout en restant à l'extérieur du domicile). Cette personne s'est avéré être un policier armé qui a fait à mon fils et une autre personne présente un contrôle d'identité "musclé" puisqu'ils ont été plaqués sur le capot de la voiture. Ce policier n'était pas en tenue mais vêtu comme un particulier de bonne foi mon fils a présenté son permis à ce policier qui le lui demandait et quelques jours plus tard nous recevons un avis de contravention pour "conduite d'un véhicule à une vitesse excessive eu regard aux circonstances"  
merci de me dire si le policier était dans son droit  
merci encore

Par **alterego**, le **19/07/2012 à 21:41**

Bonjour,

Etait-il dans son droit ? Oui.

Cordialement